

Le 16 novembre 2023

# Colloque webinaire APSH

Activités physiques et sportives  
et sédentarité des personnes  
en situation de handicap...

IMPACT SUR LA SANTÉ SOCIALE... ?

**Sylvain FEREZ**, Maître de conférences-HDR (Univ. Montpellier),  
Directeur-adj. du laboratoire « Santé, éducation, situations de  
handicap » (en délégation CNRS au Centre Max Weber, UMR 5283)



Le 16 novembre 2023

Colloque webinaire  
**APSH**

# Mesurer l'impact, c'est questionner un lien de causalité...

De l'évidence du lien à la mesure du lien

Du projet de lister/définir les « bonnes » et les « mauvaises » pratiques...

...et/ou identifier les obstacles et les facilitateurs à l'engagement dans les pratiques sociales (c'est-à-dire la participation sociale)

Les sciences sociales invitent à poser trois questions

Le 16 novembre 2023

Colloque webinaire  
**APSH**

# Question 1 : C'est quoi la « santé sociale » ?

OMS et définition élargie de la santé

Le handicap, une question de santé (enjeux autour des classifications)  
ou une question de droit ?

Le « handicap » : une catégorie de l'action publique (évolutions législatives :  
lois de 1957, 1975 et 2005)

Mouvement social et mouvement du « sport pour handicapés » (depuis la seconde  
moitié du 20<sup>ème</sup> siècle) : sortir de l'hôpital et échapper au contrôle médical

Le 16 novembre 2023

Colloque webinaire  
**APSH**

## Question 2 : Qu'est-ce qui est l'origine des inégalités sociales de santé ?

Marcel Drulhe. *Santé et société. Le façonnement sociétal de la santé*. Paris, PUF, 1996.

Les inégalités sociales de mortalité (face à la mort), de morbidité, et leur(s) origine(s)...

« Comme la mortalité, les indices de morbidité sont sujets à des variations en fonction du sexe, de l'âge, de la classe sociale et du statut étranger ou de la situation de migrant. Les constatations sont formelles : les problèmes de santé sont le produit d'une rencontre entre le corps humaine et les divers éléments matériels et culturels, produits par les sociétés, qui l'environnent (...) » (Drulhe, 1996, p. 93).

« Sédentarité et activités physiques », Drulhe, 1996, pp. 105-106.

Le 16 novembre 2023

Colloque webinaire  
**APSH**

## Question 3 : Quelles sont les spécificités des personnes vivant des situations de handicap ?

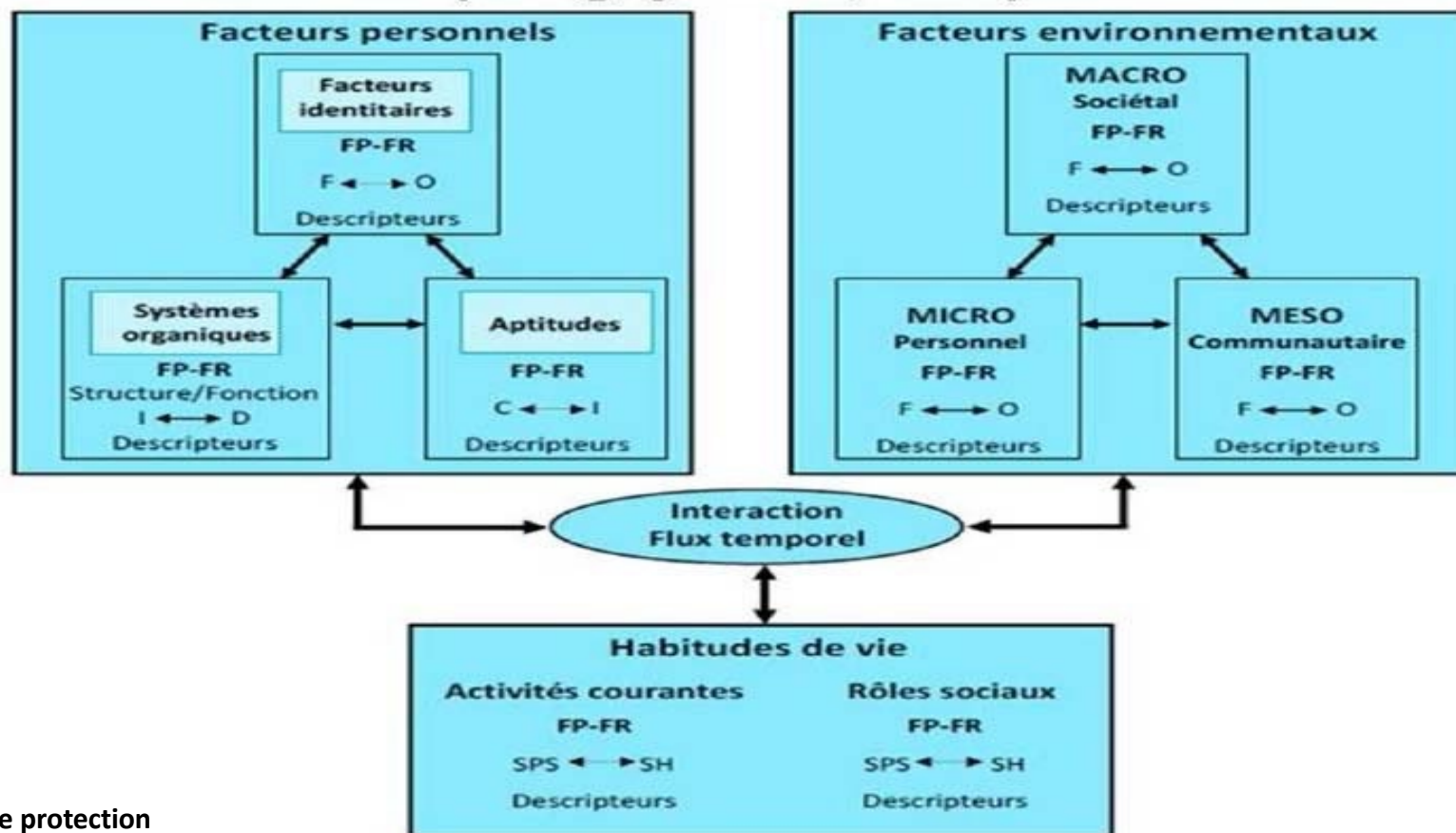
À toutes les autres inégalités, s'ajoutent celles liées aux incapacités...  
(acquises ou de naissance)

Patrick Fougeyrollas. *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap.* Québec, Presses de l'université de Laval, 2010.

MDH-PPH : déficiences, incapacités, situations de handicap et situations de participation sociales (obstacles et facilitateurs)

RIPPH : <https://ripph.qc.ca>

## Modèle de développement humain et Processus de production du handicap (MDH-PPH 2) (Fougeyrollas, 2010)



### Légende

- FP : Facteur de protection
- FR : Facteur de risque
- SPS : situation de participation sociale
- SH : Situation de handicap
- F : Facilitateurs
- O : Obstacles



**Ne pas se focaliser sur les seuls facteurs personnels associés à la volonté (notamment les facteurs psychologiques liés à la « motivation ») et renvoyant à la responsabilité des individus**

- 1) Penser la chaîne des obstacles pour accéder (ou non) à une pratique sportive
- 2) Enjeux de la diversité de l'offre sportive accessible
- 3) Diversité des in/capacités, environnement inclusif et accessibilité universelle

**Nécessité de s'appuyer sur une expertise pluridisciplinaire impliquant des compétences en sciences sociales et des articulations avec des chercheuses et chercheurs dans ce domaine**

Le 16 novembre 2023

**Colloque webinaire**  
**APSH**

## En résumé :

ATTENTION à ne pas partir de la « solution idéale » (pour essayer de l'imposer au réel), mais plutôt du « problème réel » (pour tenter de construire des solutions, pas toujours idéales, qui sont en prise avec ce réel).

Dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé (ici par les activités physiques et sportives), la question du handicap n'est pas tant liée à l'identification des « bonnes » et/ou « mauvaises » pratiques pour la santé (biologique, psychologique) des personnes (selon leurs déficiences ou in/capacités), qu'à l'identification des obstacles, des freins, ou au contraire des facilitateurs, pour s'engager dans ces pratiques (selon les caractéristiques personnelles des individus, qui intègrent la question de leurs in/capacités, mais pas uniquement).





MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MERCI !

santésih